



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

Juridique - Territoires

Nos réf. : SH/NO-156.07/2018
Objet : Elaboration PLU
Commune : NIDERVILLER
Affaire suivie par : S.HISIGER

Siège Social
64 Avenue André Malraux – CS 80015
57045 METZ CEDEX 1
Tél : 03.87.66.12.30
Fax : 03.87.50.28.67
www.moselle.chambre-agriculture.fr



**MAIRIE
MONSIEUR CLAUDE VOURIOT
RUE DES VERGERS
57565 NIDERVILLER**

Metz, le 30 juillet 2018

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par votre commune pour procéder à l'élaboration de son PLU et je vous en remercie.

L'étude de ce dossier montre que ce projet a été construit en bonne concertation avec la profession agricole.

En vertu de l'article L. 123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

Dans le cadre des travaux liés aux futures opérations d'aménagement prévus sur la commune, nous vous demandons de vous assurer que les chemins de desserte agricole soient préservés ou recréés, que les réseaux de drainage, les clôtures et les points d'eau susceptibles d'être perturbés soient rétablis dans leur bon fonctionnement et que les exploitants et propriétaires des parcelles concernées par d'éventuels dommages aux cultures soient indemnisés conformément à la réglementation en vigueur.

Parallèlement, nous vous demandons de bien vouloir faire le nécessaire afin que les exploitants impactés par votre projet et par les futures emprises foncières liées aux différents aménagements puissent bénéficier de surfaces de compensation.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT


Antoine HENRION